



l'essentiel

Ecoles : face à la grève, Blanquer lâche du lest

La grève prévue ce jeudi dans l'Education nationale promet d'être très suivie. A Paris, un tiers des écoles seront fermées, selon le principal syndicat du primaire. // **P. 4**



FRANCE

Blanquer lâche du lest avant une grève qui s'annonce très suivie dans les écoles

- Plusieurs syndicats ont appelé à une journée de grève, ce jeudi. Ils réclament l'abandon du projet de loi Blanquer.
- Celui-ci prévoit, notamment, une possibilité de regroupement entre des écoles et un collège.

ÉDUCATION

Marie-Christine Corbier

@mccorbier

Une lettre aux directeurs d'école, une autre adressée vendredi dernier aux enseignants, des rendez-vous qui s'enchaînent avec les syndicats : s'il ne se dit « pas inquiet », Jean-Michel Blanquer s'emploie à déminer, alors que la grève dans l'éducation nationale de ce 4 avril, à l'appel de la FSU, FO, la CGT et SUD, s'annonce très suivie. A Paris, sur 656 écoles, 230 seront fermées. Le principal syndicat du premier degré, le SNUipp-FSU, estime à 70 % le pourcentage de grévistes dans l'académie. Une forte mobilisation est attendue en Ile-de-France, à Toulouse, Nantes, mais aussi dans le Puy-de-Dôme (60 % de grévistes attendus) ou l'Ardèche (50 %).

Les syndicats réclament l'abandon du projet de loi « pour une école de la confiance », voté en février à l'Assemblée. Les critiques portent avant tout sur la création d'établissements publics des savoirs fondamentaux – des regroupements entre des écoles et un collège – qui, selon les syndicats, « bouleverseraient radicalement le fonctionnement et la structure de l'école ».

Ralentir le rythme des réformes

Cette disposition cristallise la contestation. Devant les élus locaux, la semaine dernière, Emmanuel Macron a dû insister : ces groupe-

ments ne sont qu'une « possibilité » et ne sont « pas [faits] pour des raisons budgétaires ».

« Les enseignants portent un système à bout de bras, et ils ont le sentiment d'une loi qui tape à côté de leurs préoccupations, et va leur créer des problèmes nouveaux », déplore Francette Popineau, secrétaire générale du SNUipp-FSU.

Le ministre a lâché du lest en promettant, mercredi 3 avril, de revoir l'écriture du texte au Sénat : les regroupements ne seront créés qu'avec « l'accord de la municipalité et du conseil d'école ». « On ne va pas mourir pour cette mesure-là », glisse un dirigeant de la majorité.

Mais d'autres soutiens du ministre estiment qu'il est « difficile de renoncer à quelque chose qui existe déjà et auquel il s'agit simplement de donner une base juridique solide ». La mesure est expérimentée depuis plusieurs années. « Il faut qu'on soit attentifs au déploiement des réformes, mais peut-être à un rythme un peu moins soutenu », suggère un autre soutien du ministre.

Jean-Michel Blanquer avait jusqu'ici réussi à esquisser les protestations syndicales, pourtant nombreuses. Mais cette fois, les parents d'élèves donnent de l'écho à la mobilisation.

Derrière un sujet d'apparence technique, les établissements publics des savoirs fondamentaux révèlent une bataille qui oppose depuis des années les tenants de « l'école du socle » aux autres. Le

rapprochement écoles-collèges évi-terait la rupture brutale entre le premier et le second degré, et aiderait à la réussite des élèves, comme en Allemagne ou en Finlande, écrivait déjà le député LR Frédéric Reiss, en 2010. L'ex-ministre PS Vincent Peillon avait, à grand-peine, réussi à imposer les conseils école-collège. Pour Laurent Frajerman, chercheur à l'université Paris-1, les professeurs des écoles redoutent des établissements des savoirs fondamentaux pilotés par un principal qui « portera la culture du second degré ».

La contestation se nourrit d'autres sujets contenus dans le projet de loi, mais aussi de la réforme à venir de la fonction publique. « C'est un tout », indique Francette Popineau. La perte des instances qui permettent aux enseignants d'être défendus, la perte des statuts, le recours à plus de contractuels, tout cela effraie. « Il faut y ajouter les toutes nouvelles règles de mutation pour les enseignants qui font craindre à certains de se trouver assignés à résidence dans un établissement qui ne leur plairait pas.

« La loi du ministre ne passera pas, et on ira plus loin. Il va falloir que Jean-Michel Blanquer sorte le chèque et améliore les conditions de travail des enseignants », lance Jérôme Lambert. A la tête du SNUipp-FSU Paris, il avait, en 2013, mené la bataille des rythmes scolaires. ■

La contestation
se nourrit aussi de
la réforme à venir de
la fonction publique



Après une première mobilisation le 30 mars, les syndicats appellent les enseignants à une nouvelle journée de grève ce jeudi. Le principal syndicat du primaire estime à 70 % le pourcentage de grévistes dans l'académie de Paris. Photo Geoffroy Van Der Hasselt/AFP